



EPTB Bresle

Institution interdépartementale Oise / Seine-Maritime / Somme
pour la gestion et la valorisation de la Bresle

OFFRE D'EMPLOI

L'Institution interdépartementale Oise/Seine-Maritime/Somme pour la gestion et la valorisation de la Bresle (reconnue EPTB de la Bresle), recrute un(e)

ANIMATEUR SAGE ET ZONES HUMIDES

Cet emploi se déroule au sein de l'Institution interdépartementale 60/76/80 pour la gestion et la valorisation de la Bresle, dans le cadre de la réalisation du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Vallée de la Bresle, outil de planification sur le bassin hydrographique de la Bresle dans les départements de la Seine-Maritime, de la Somme et de l'Oise (750km², 113 communes).

I. Fonctions

Sous la responsabilité du président de la Commission locale de l'eau (CLE), de l'autorité de la présidente de l'Institution de la Bresle et du directeur de l'Institution ; il (elle) aura pour fonctions de porter appui à la CLE dans la mise en œuvre du SAGE (validé le 18 août 2016).

La mise en œuvre du SAGE est une étape importante car c'est la déclinaison concrète des orientations et dispositions du SAGE.

Deux chargés de missions au sein de l'Institution déclinent actuellement les dispositions du SAGE, un plus spécifiquement sur la restauration des continuités écologiques de la Bresle et un autre sur la maîtrise de l'érosion et du ruissellement. Une autre thématique est à décliner sur le bassin versant car c'est un enjeu prédominant du SAGE : la préservation et la reconquête des zones humides. C'est pourquoi l'animateur SAGE sera en charge de décliner la stratégie zones humides sur le bassin versant.

Plus particulièrement, l'animateur (trice) sera chargé(e), en tant qu'animateur SAGE de :

- **l'animation technique, la coordination de la CLE et de ses différentes commissions et du secrétariat pour le compte de la CLE** : préparation et animation des réunions puis rédaction des comptes-rendus et des délibérations, etc... organisation de la réponse de la CLE lorsque son avis est sollicité, etc...
- **la conduite financière du projet de SAGE** : préparation et suivi du financement du poste d'animation et des marchés publics lancés, etc...
- **la mise en œuvre de supports de communication et la promotion du SAGE** auprès des différents acteurs de l'eau (partenaires, collectivités, privés, etc...)
- **la mise en œuvre du document de planification SAGE** : répondre aux dispositions ou règles qu'il contient, sensibilisation des acteurs, accompagnement technique à l'émergence de maîtrise d'ouvrage ou capacité à porter la maîtrise d'ouvrage sur certaines thématiques (réalisation d'études complémentaires, suivi des marchés, encadrement de stagiaire, etc...)...

Et, l'animateur (trice) sera également chargé(e), en tant qu'animateur zones humides de :

- **la définition de la stratégie de préservation et de reconquête des zones humides** : création d'un comité de pilotage zones humides, définition du plan d'action, amélioration de la connaissance...
- **la préservation des zones humides** : veiller à la protection des zones humides dans les documents d'urbanisme, veiller au respect de la réglementation du SAGE, mise en œuvre de la doctrine Eviter, Réduire, Compenser, suivi des mesures compensatoires...
- **la reconquête des zones humides** : piloter les projets de restauration de zones humides, suivre les plans de gestion, valoriser et sensibiliser sur les zones humides...

II. Profil

- Titulaire d'un diplômé de formation scientifique niveau BAC+4 ou +5 en environnement (politique de l'eau) avec des connaissances techniques générales dans les domaines touchant à la préservation de la ressource en eau comme l'assainissement, l'eau potable, les pratiques agricoles, la lutte contre les inondations, le littoral, ... ;
- Très bonne connaissance des acteurs et de l'organisation de ces politiques en France ;
- Connaissance des écosystèmes liés à l'eau et particulièrement aux milieux humides (habitat, faune, flore...) ;
- Connaissance des différentes stratégies de préservation des milieux humides ;
- Connaissance et maîtrise des différentes techniques de gestion, de restauration et d'aménagement des milieux humides ;
- Expérience sur un poste équivalent souhaitée ;
- Réelles capacités d'organisation et de conduite de réunions ;
- Maîtrise des outils informatiques habituels (Word, Excel, Powerpoint, SIG - Mapinfo,...) ;
- Une connaissance sur des outils de communication serait un plus.

Qualités personnelles

Autonomie, dynamisme et rigueur ; sens des responsabilités et du respect ; prise d'initiative - polyvalence ; disponibilité - esprit d'analyse et de synthèse ; capacité de travail en équipe - qualités relationnelles (élus, usagers, partenaires financiers) et rédactionnelles.

III. Conditions

Cadre d'emploi des techniciens supérieurs territoriaux (catégorie B) ou des ingénieurs territoriaux (catégorie A)

Contrat à durée déterminée de 12 mois renouvelable

A pourvoir dès que possible : prise de poste souhaitée mars 2019

Poste à temps complet
Véhicule personnel et permis B indispensables.

Possibilité de travail en soirée (réunions)

IV. Salaire

Selon expérience (échelle indiciaire des techniciens ou ingénieurs territoriaux) avec primes possibles (prime de service et de rendement, indemnité spécifique de service).

V. Modalités de recrutement et calendrier

Candidature

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 8 février 2019 à l'adresse suivante :

Madame la Présidente
Institution interdépartementale 60/76/80
pour la gestion et la valorisation de la Bresle
3 rue Sœur Badiou
76390 AUMALE

ou par mail (demander un AR) :
Courriel : institution.bresle@wanadoo.fr
Tel : 02 35 17 41 55 Fax : 02 35 17 41 56
Contact : Julie LECOMTE – Animatrice SAGE

Entretiens

Les entretiens auront lieu semaine 8.